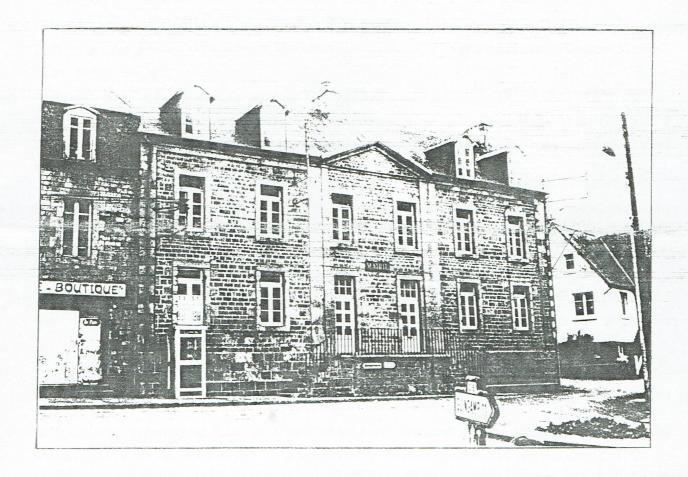
l'eche briacin

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

NC 15 du 25 Mai 1987

TRIMESTRIFL



LES PERMANENCES du Maire et des Adjoints

Louis BOURGES : le jeudi de 10h à 12h

Robert CHEVANCE : le mardi de 10h à 12h tous les 15 Jours Christian TARTIVEL : le mardi de 10h à 12h tous les 15 jours

Patrick LE PROVOST : le samedi de 10hà 12h tous les 15 jours

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION du 20 Janvier 1987

. atelier communal

l'implantation du nouvel atelier communal est prévue dans la cour des haras , rue hent-garenn . Le montant prévisionnel des travaux est de 330 ∞ F.

. Illuminations

Les guirlandes lumineuses qui ont agrémenté notre bourg pendant les fêtes de fin d'année ont coûté 10 685,86 F.TTC

. collecte des ordures ménagères

Le Conseil a décidé de renouveler la convention avec le SIVOM de Guingamp pour la collecte des ordures ménagères .

REUNION du 27 Février 1987

. Aménagement du CD no 8 entre BOURBRIAC et Kérien

Le Conseil Municipal avait demandé deux modifications sur le premier projet d'aménagement du CD 8 à propos de la rectification des virages du Corong et de la Villeblanche. Le nouveau projet présenté par L'Equipement est accepté par le Conseil.

. Plan d'occupation des sols

Les personnes publiques associées au P.O.S. (chambres consulaires, administrations...) ont rendu leur avis. Le plan d'occupation des sols va être rapidement mis en enquête publique.

. Programme de voirie 1987

Le réseau de voies communales de BOURBRIAC est très important et la commune doit consacrer chaque année une part importante du budget d'investissement pour son entretien . En 1987 , selon les estimatifs de la DDE , les dépenses s'élèvent à :

- curage de fossés 66 200 F.
- revêtement 1 1∞ ∞ F.

. boulodrome municipal

Le boulodrome municipal est aménagé sur le terrain en face du stade municipal . Il comprend actuellement 24 allées , 8 autres pourront être installées ultérieurement par les associations . L'entreprise POHER a réalisé les travaux qui s'élèvent à 144 202,30 F.

REUNION du 27 Mars 1987

. Perception

Alertée par une nouvelle vague de suppressions de Perceptions dans les Côtes du Nord dont éventuellement celle de Bourbriac , l'assemblée municipale a voté à l'unanimité la motion suivante :

Elle demande le maintien du principe d'une perception par canton afin que la désertification administrative n'accélère pas la désertification rurale.

Elle rappelle son attachement à la proximité du service public , le mieux à même de répondre aux besoins de la population ainsi qu'à ceux des Collectivités locales . Elle s'interroge sur les critères conduisant aux suppressions de Perceptions. Elle exige des services concernés une information plus précise sur le sujet .

. construction de vestiaires-douches

Les normes d'homologation des terrains de Football imposées par la Fédération Française de Football vont être modifiées très prochainement . Pour répondre à ces nouvelles normes , les vestiaires-douches du terrain des sports qui ,par ailleurs , ne sont plus adaptés , vont être rénovés .

Montant prévisionnel des travaux : 330 000 F.

. jardin du presbytère

La deuxième tranche d'aménagement du jardin du presbytère va être réalisée rapidement . Elle comprend la mise en forme d'allées , du bassin, le busage du ruisseau , les plantations , la pelouse coût de l'opération : 61 885,50 F.

. Centre aéré

La municipalité met à la disposition du centre aéré , organisé pendant les vacances scolaires d'été par l'amicale laïque , les locaux du groupe scolaire public .

. Logement de fonction Ecole publique

Pour remédier aux importants problèmes d'isolation du logement de fonction de l'école publique, des travaux seront réalisés par l'entreprise Henry au cours des vacances scolaires d'été. coût total : 16 538,94 F.

. Personnel communal

Mme Monique Diridollou a été promue Agent Principal de Mairie .

. Equarissage

Les sociétés de collecte de cadavres d'animaux dont la SARDA de PLouvara connaissent actuellement de graves difficultés financières . En conséquence , la gratuité de la

collecte des cadavres est aujourd'hui remise en cause .

Considérant qu'il s'agit d'une opération de santé publique et qu'il faut maintenir la collecte des cadavres , le Conseil décide d'adhérer au fonds spécial mis en place auprès de la Fédération Départementale des Groupements de défense sanitaire du bétail. La participation forfaitaire de notre commune s'élève à 15 414 F.

. Divers

- En échange d'un terrain situé à Roudoué , la famille Ollivier-Rouxel-Le Graët reçoit un terrain situé à LOgoray .
- deux tables et bancs ont été achetés pour agrémenter les aires de repos. coût: 3 747,76 F.

BUDGET 87

Le budget primitif 1987 a été voté au cours de la réunion du Conseil en date du 27 Mars 1987 : c'est un budget important qui montre la progression des investissements dans la Commune . Il constitue une étape importante puisqu'il dépasse globalement (fonctionnement et investissement) pour la première fois le milliard de centimes .

Il se décompose comme suit :

- section de fonctionnement

: 5 846 168 ,00 F.

- section d'investissement : 6 412 444,00 F.

I - le budget de fonctionnement

A) DEPENSES : 4 803 297 F.00

| | MONTANT | 8 |
|--|------------|-----|
| . denrées et fournitures | 189 000 | 4 % |
| . frais de personnel | 1 295 000 | 26 |
| . Impôts et taxes | 18 000 | _ |
| . Travaux et services extérieurs | 708 000 | 14 |
| . Participations et contingents | 611 125 | 13 |
| . subventions (voir réunion du 27 /03) | 161 179 | 3 |
| . frais de gestion | 169 000 | 3 |
| . frais financiers | 1 053 764 | 21 |
| . dotation aux amortissements | 25 935 | 4 |
| . prélèvements pour investissements(capital emprunts | s) 572 294 | 12 |

B) RECETTES : 5 846 168 F. 00

| | Montant | % |
|--|-----------|-----|
| | | |
| . produits de l'exploitation | 65 400 | 1 % |
| . produits domaniaux | 34 500 | - |
| . produits financiers | 6 543 | - |
| . recouvrement - subventions | 164 500 | 3 |
| . Impôts indirects | 54 340 | 1 |
| . Impôts directs (autres que contributions) | 48 064 | 1 |
| . contributions directes | 3 136 130 | 54 |
| . dotation globale de fonctionnement | 2 136 691 | 36 |
| . produits antérieurs | 200 000 | 4 |
| | | |

Excédent budget 1986 = 348 001,04 F. Excédent prévisionnel - budget 1987 = 1 042 871,00 F.

Commentaires

Le budget 1987 peut paraître impressionnant . Cela provient du montant élevé des investissements programmés pour cette année . Il a été réalisé sans augmentation des taux d'impositions des taxes communales .

L'excédent du budget 1986 s'élève à 348 001,04 F. contre 100 000 F. l'année précédente. Cela correspond à 5,4% du budget d'investissement (une gestion communale est saine lorsqu'elle permet de disposer d'au moins 5 % du montant du budget d'investissement) Pour l'exercise 1987 , la commune dispose d'un excédent prévisionnel très substantiel puisqu'il s'élève à 1 042 871 F.

Les dépenses de fonctionnement pour 1987 baissent de 8% par rapport à l'année précédente Les taux des taxes communales sont maintenus au même niveau qu'en 1986 à savoir :

taxe d'habitation 15,30 % foncier bâti 18,71 foncier non bâti 81,53 taxe professionnelle 17,00

II - LE Budget d'investissement

Investissement en augmentation

Les investissements proprement dits sont de 5 807 150 F. Ils sont en nette progression par rapport à l'année passée. Ceci est devenu possible compte tenu de l'échéance de certains emprunts antérieurement contractés.

| Les principaux investi | ssements retenus par le Conseil M | unicipal | sont | les | suivants: |
|--|--|----------|--------------|------|-----------|
| | | | | | |
| - voirie communale (| revêtement) | | 1 | 500 | 000 |
| - voirie neuve (| crech-cant) | | | 640 | 000 |
| - eaux pluviales rue d | de Goas ar Mongn | | 1 | 0000 | 000 |
| - construction vestiaires-douches - aménagement annexe mairie (salle polyvalente) - orgues (report 1986) | | | | 330 | 000 |
| | | | | 450 | 000 |
| | | | | 480 | 000 |
| - construction atelier | | | | 310 | 000 |
| | ts communaux (entretien) | | | 205 | 000 |
| - aménagement boulodro | | | | 145 | 000 |
| | du presbytère (report 86) | | | 105 | |
| - " plan d'e | | | | 250 | |
| - lotissement de Coat | | | | 91 | |
| - TOUTSSEMENT de Coat- | -LIOU | | | 91 | |
| - subventions | | | | 766 | 707.F. |
| - subventions | | | | 766 | 707,F. |
| - récupération TVA | | | | 220 | 744 |
| - emprunts - prélèvement sur recettes de fonctionnement - excédent d'investissement 1986 (report) | | | 3 | 170 | 000 |
| | | | 1 | 675 | 165 |
| | | | | 374 | 918 |
| - Divers | | | | 264 | 910 |
| | | | | | |
| SUBVENTIONS 1987 | - club des nageurs guingampais - Croix d'or - Guingamp | | 600 F 300 | | |
| | Ec_Ole diwan Ass. Française Sclérosés en plaques | | 100 | | |
| | Maison familiale rurale Plouagat Secours populaire français | | 200 500 | | |
| | - SOS Sahel - ASPEMAG | | 200 | | |
| | - Chambre des métiers | | 400 | | |
| | - ADAPEI - ass.lutte contre muscoviscidose | | 200 | | |
| | - Anciens combattants-résistants | | 600 | | |
| | - Echange linguistique -CEG public - Classe de mer - école publique | 6 | | | |
| | - classe de montagne St Briac | 3 | 250 | | |
| | - Echange linguistique- St Antoine - classe de mer - St Briac | | | | |
| | - centre anticancéreux de Rennes | 1 | 300 | | |
| | Aide familiale ruraleU.S.B. | | | | |
| | - ass. sportive -CEG public | 1 | 500 | | |
| | - " - St Antoine | | | | |
| | Amicale sapeurs pompiersAssociation Foncière | 74 | 386 | | |
| | - Caisse des écoles Bourbriac | 16 | | | |
| | - Cantine école St Briac | | | | |
| | - Athlétic club Plouisy | | | | |
| | - Radio Kreiz Breiz - S.P.A. | | 600 | | |

S.P.A. Ty am Holl

Lycée sarie le de Recullien

......4 050

BUDGET de la CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE

Dépenses : 286 000 F. dont alimentation 88 000 F.

Personnel 188 000 F. (salaire + charges)

Recettes: 286 000 F. dont portions payantes 173 000 F.

participation commune 110 000 F.

subvention omnilait 3 000 F.

Tarif des repas à la cantine pour 1987

. maternelle 9,80

. Primaire 11,15

. Adultes 22,30

Redevance d'assainissement , 1,70 F le m3 d'eau consommé

la brigade de gendarmerie de bourbriae

le bilan de l'annee 1985

En 1986 , la brigade de BOURBRIAC a procédé à la visite de plusieurs établissements scolaires et clubs du 3 è âge du canton .

Le but des rencontres , a été d'abord d'apprendre aux jeunes à mieux connaître la route , la signalisation et de les mettre en garde face aux dangers qu'ils encourent chaque jour sur le trajet de l'école ou ailleurs . A cet effet , des diapositives ont été présentées et commentées , leur permettant ainsi d'acquérir les notions utiles à leur sécurité .

Dans les clubs du 3 è âge , des conseils ont été donnés aux personnes âgées sur les dangers qu'elles encourent chaque jour , étant bien évidemment considérées au regard de certains individus , comme des cibles faciles . Des notions élémentaires sur le code de la route , des rappels utiles leur ont été exposés .

Pour ce qui concerne l'action proprement dite de la brigade , les interventions ont encore été nombreuses . Ainsi , 7 cambriolages (contre 12 en 1985) ont été constatés , 5 ONT été élucidés où 12 personnes , auteurs ou complices , ont été interpelées et remises à la disposition de la justice . Dans la majeure partie des cas , les objets volés ont été récupérés et restitués aux victimes .

59 vols , escroqueries par émission de chèques volés ou autres moyens ont également été traités . 28 infractions relatives à l'usage , la détention ou le trafic de stupé-fiants ont amené l'interpellation de 13 personnes .

Les accidents de la circulation routière sont en nette régression 4 accidents corporels en 1986 pour 14 , voire 20 les années précédentes .

L'alcool au volant reste une préoccupation majeure et la lutte dans ce domaine sera poursuivie .

Des interventions diverses également ont eu lieu à l'occasion de violences , litiges incendies , recherches de personnes disparues .

Que ce soit dans le domaine de la prévention routière ou de la prévention rurale , les réunions d'information seront encore poursuivies au cours de cette année . La brigade se tient à la disposition des associations désireuses d'avoir de plus amples renseignements . La gendarmerie restera vigilante dans le domaine de la protection des personnes ou des biens , ses missions essentielles .

LES DEPOTS SAUVAGES D'ORDURES MENAGERES SONT INTERDITS

A plusieurs reprises , nous avons rappelé que les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont interdits (voir bulletins municipaux précédents) . Il existe un service de collecte au bourg comme en campagne . Dans le bulletin de Janvier , les dates et horaires de ce service ont été précisés .

Depuis le début de l'année , il y a eu à nouveau des dépôts à plusieurs reprises en campagne .

Ceci est intolérable si l'on veut protéger notre qualité de vie , éviter les nuisances, développer le tourisme dans noter région (Bourbriac fait partie du pays d'accueil !) Désormais , les décharges sont sévèrement contrôlées et les contrevenants risquent des sanctions .

Rappel des dates de ramassage des ordures ménagères :

- Le Bourg mercredi et samedi matin
- la campagne mercredi fin de matinée et après-midi

FLEURISSONS NOTRE BOURG , NOS MAISONS

Dans le cadre du pays d'accueil , notre commune est inscrite pour le concours des maisons fleuries. Prochainement , la municipalité agrémentera les trottoirs de bacs à fleurs , la mairie de jardinières

Plusieurs commerçants de la PLace du Centre ont déjà eu cette initiative et fleuriront aussi leur commerce et habitation. Dans un souci d'harmonisation, il serait souhaitable à l'avenir que tous les intéressés par ce type d'opération puissent se concerter afin d'obtenir un résultat encore meilleur.